

Paire de bœufs de travail de 3 ans, Canadien.	3	2	1	Poche de betteraves.	1	75c	50
Paire de bœufs de travail de 3 ans, étranger ou croisé.	3	2	1	10 pommes de choux.	1	75	50
Paire de bœufs de 2 ans, Canadien.	3	2	1	Citrouille.	1	75	50
Paire de bœufs de 2 ans, étranger ou croisé.	3	2	1	Navets, 2 minots.	1	75	50
Paire de bœufs d'un an, Canadien.	2	1		Graine de lin, 1 minot.	1	75	40
Paire de bœufs d'un an, étranger ou croisé.	2	1		Tabac du pays, 5 livres au moins.	1	75	50
Troisième Classe.				Oignons d'Égypte, 1 minot.	1	75	50
Bélier.	\$5	4	2	Oignons à petites graines, 1 minot.	1	75	50
Bélier d'un an.	4	3	2	Oignons, patates, 1 minot.	1	75	50
Brebis au-dessus d'un an.	4	3	2	Prunes récoltées dans le comté.	1	75	50
Brebis d'un an.	4	3	2	Pommes récoltées dans le comté	1	75	50
Agneau.	4	3	2	Raisin récolté dans le comté.	1	75	50
Agnelle.	4	3	2	Couple de volailles.	75c	50	25
Quatrième Classe.				Couple d'oies.	75	50	25
Verrat.	\$5	4	3	Couple de dindes.	75	50	25
Verrat de l'année.	4	3	2	Couple de canards.	75	50	25
Truie.	5	4	3	Ouvrages de Dames.			
Truie de l'année.	4	2	2	Couvrepied.	\$2	\$1	75c
Cinquième Classe.				Etoffe grise du pays, 10 verges.	2	1	75
Tinette de beurre, 30 livres au moins.	\$2	\$1	50c	Etoffe carrottée du pays, 10 verges.	2	1	75
Fromage, 14 livres au moins.	2	1	50	Flanelle du pays, 10 verges.	2	1	75
25 livres de sucre du pays, fait ce printemps.	2	1	50	Toile du pays, 10 verges.	2	1	75
2 minots de blé.	2	1	50	Petite étoffe à robe.	2	1	75
2 minots d'orge.	2	1	50	Couverte de laine du pays.	2	1	75
2 minots de seigle.	2	1	50	Châle du pays.	2	1	75
2 minots d'avoine.	2	1	50	Le montant des premiums sera payé aussitôt après l'exposition. Aucune entrée ne sera faite après le 3 octobre 1864. Aucun ouvrage de Dames exhibé à une exposition précédente de cette société, ne pourra l'être cette année; nul prix ne sera accordé pour aucun animal à moins que le propriétaire d'icelui ne le possède au moins depuis un mois.			
2 minots de blé d'inde.	2	1	50	(Par ordre,)			
2 minots de sarazin noir.	2	1	50	B. THEROUX, Fils, Secrétaire-Trésorier.			
2 minots de pois.	2	1	50				
Minot de fèves blanches.	2	1	50				
Minot de graine de foin.	2	1	50				
Poche de patates.	2	1	50				
Poche de carottes.	2	1	50				

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LE QUATRIÈME VOLUME DE LA REVUE AGRICOLE.

N commençant le quatrième volume de la "Revue" et la septième année de notre rédaction du journal officiel de la chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, nous ne pouvons jeter un regard vers l'avenir sans regarder d'abord en arrière, sur le chemin parcouru et les résultats obtenus depuis 1857. A cette époque, les expositions provinciales et de comté composaient à elles seules tous les moyens em-

ployés alors pour aider au progrès agricole. Le journal d'agriculture avait cessé de paraître avec la mort de son rédacteur, le regretté Mr. Evans et notre première œuvre fut de relever cette publication, deux mois après notre retour dans le pays.

Avec le premier numéro de l'agriculteur parut notre premier article en faveur de l'enseignement agricole complètement ignoré alors et aujourd'hui un fait accompli. Dans notre compte rendu de l'exposition provinciale de 1857, nous insistâmes sur la nécessité de spécialiser les aptitudes dans